

Conseil d'administration N°4

Du lundi 6 février 2017

Début de la séance : 17h30

Quorum : 16

Membres absents excusés titulaires : Mme FOUQUE (Personnalité qualifiée),
Mme BRUNEL-MAILLET (Représentant de la collectivité territoriale de rattachement),
M. POIRIER (Représentant de la collectivité locale),
Mme PIZANO (Personnels d'administration, ouvriers et de service)
M. MOULAIN (Personnels d'enseignement et d'éducation),

Membres présents : M. PERIVOLAS (Principal), M. MAYRAS (Principal Adjoint), M. GAMORE (Directeur de la SEGPA),
Mme DELASARA (Ajointe-gestionnaire), Mme HOUNKPATIN-MORIN (CPE)
M. LENEYLE, Mme GAVELLE, Mme DELHOUME, Mme GUERIN, Mme DABERT, M. LOCHE, Mme DIAZ (Personnels
d'enseignement et d'éducation),
M. COUDERC, Mmes PAUTRAT, MARSAL, (Personnels d'administration, ouvriers et de service)
M. LEXPERT, M. MAILLARD, Mme MICHEL HOUDIARNE, M. SOUCHET, Mme TORLET, Mme BIOUSSE, Mme DAVIN
(Parents d'élèves liste FCPE),
M. PLASSE, Melle DEROUdilHE, M. LAGOUY (élèves)
Mme FABRE est désignée comme secrétaire de séance.

M. PERIVOLAS souhaite la bienvenue à tous et demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du CA n°3 du 22.11.2016 qui est adopté à l'unanimité, rappelle l'ordre du jour et demande s'il y a des questions diverses :

Questions diverses

M SOUCHET, représentant des Parents d'élèves souhaite aborder les questions suivantes

- Où en sommes-nous des tables de ping pong supplémentaires?
- Problème du contournement de la carte scolaire, notamment par l'école des champs, (existe-t-il un moyen de vérifier les informations données à l'inscription), a-t-on des informations sur les projections pour l'an prochain pour les classes de sixième ? Comment pallier ce problème ? Sous quelles conditions, pourra-t-on inscrire son enfant à Monod ?
- Intervention du Principal et de la CPE du collège M. Duras à l'école des champs.

Prise de parole par Mme DELASARA, Adjoint-Gestionnaire.

1-Fonctionnement.

1. Conventions de l'écrit à l'écran

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention de l'écrit à l'écran pour l'organisation de l'action « mais quel genre de film » pour les 4°3 et 5.

Nombre de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

abstention : 0

2-Organisation financière et comptable.

2-1 Dons:

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à encaisser :

FSE VOYAGE ESPAGNE

Don du foyer de 273.50 € - Objet : participation au voyage en Espagne (Avril 2017).

Voyage voté au CA du 04.10.16

FSE CLASSE PAC THEATRE

Don du foyer de 133.30 € - Objet : participation au projet théâtre privas- classe à PAC

(Mme Tourasse)

SEGPA Voyage Ardèche pleine nature 2017

Don de la coopérative de la SEGPA de 200€ - Objet : participation au voyage Ardèche pleine nature 2017.

Date : 1^{er} et 2 juin 2017

Nombre de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

abstention : 0

2-2 Voyage Ardèche pleine nature 2017 :

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à mettre en œuvre l'organisation et le financement du voyage suivant :

Voyage Ardèche pleine nature 2017

Date : 1^{er} et 2 juin 2017

Elèves : 4°1 et 4°4

Part fixe des familles : 30.00 €

Nombre de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

abstention : 0

3-Organisation pédagogique.

M. PERIVOLAS rappelle qu'en cas de vote négatif, un second Conseil d'Administration pourra être tenu. (raison pour laquelle ce Conseil d'Administration se tient ce lundi).

Données Générales Académiques (CTA du 18/01/2017)

Des moyens en hausse côté ETP

- Enseignants 2 nd degré	+ 225
- Corps inspection	+ 4
- Personnel de Direction	+ 6
- Personnel Administratif.....	+ 2
- CPE.....	+..13
- Infirmier	+ ...7
- Assistante sociale.....	+ ...4

Précision sur les effectifs élèves : + 942 en collège → 60 ETP

Le taux HSA moyen en collège est de 7,20% ⇔ 7,03% en Drôme
 en lycée est de 10,4% ⇔

M. PERIVOLAS tenait à communiquer ces quelques données qui permettent de travailler depuis plusieurs années dans de bien meilleures conditions : des évolutions de dotation dans son ensemble plus confortable. Il tient à rappeler que le nombre d'AVS au collège Monod est passé de 2 à 12 en 5 ans.

Les moyens attribués sont en progression pour travailler dans de meilleures conditions.

Dotation Globale

Conseil Pédagogique le 26.01.2017.

Présentation de 2 versions

6 divisions de 6^{ème} /6 divisions de 5^{ème} (1a)

5 divisions de 4^{ème} et 3^{ème}

6 divisions de 6^{ème} /5 divisions de 5^{ème} (2)

6 divisions de 4^{ème} et 5 divisions de 3^{ème}

Commission permanente le 31.01.2017.

Présentation de 2 versions : Version 2

Version 2a Evolution suite à la demande de temps partiel en italien.

Suite à la commission permanente où la Direction a reçu l'information sur l'évolution possible dans les blocs sciences (répartition différentes entre SVT-Physiques/Chimie et Technologie) nous avons abordé une version 2b avec les modifications suivantes en :

- Sciences : modification sur le niveau 6^{ème} du nombre d'heures.
- Allemand : faible effectif d'où regroupement de niveau
- Espagnol : création d'un groupe en 4^{ème} – Suppression du CSD
- Heures diverses passent de 1,80h à 3h

Et aujourd'hui version 2c avec rectificatif en EPS, afin de demander un CSR de 8h correspondant à 2 x 4h (horaire en 6^{ème}).

SEGPA

Une SEGPA, une des plus importantes de la Drôme, aux effectifs bien remplis, revers du travail de qualité de notre établissement.

Nous refusons des demandes d'entrée faute de place car à Monod les élèves se sentent bien intégrés.

Exemple : - les jurys de soutenance orale

- les inclusions
- la préparation au DNB professionnel

A souligner le travail sur les plateaux techniques, M. PERIVOLAS est très fier du travail accompli :

- en VDM = la préparation aux oraux est remarquable. Soutenance orale de stage très appréciée des jurys.
- en HAS = très agréable de s'appuyer sur la SEGPA pour offrir aux invités des réceptions de qualité.
- en Habitat = l'arrivée d'un contractuel fait enfin avancer des travaux commencés depuis 6 ans.

Les heures de la dotation globale sont strictement identiques à l'année précédente.

A souligner le travail en Anglais = 3 enseignants sur 2 classes.

ENSEIGNEMENT GENERAL + ULIS

Pour un effectif prévisionnel strictement identique à l'année 2016, notre dotation globale passe

de : 715h à 718h pour la R2017
667heures poste à 673 soit 6 h supplémentaires.
48HSA à 45 HSA soit 3 HSA de moins

Côté effectifs :

Ce qui est positif c'est la montée des 6èmes (hausse des prévisions de l'école des Grèzes de 25 élèves) malgré la baisse des effectifs de l'école des champs. Le prévisionnel reste à confirmer. Le collège Monod doit encore se battre pour que ses qualités soient reconnues et que les à priori tombent.

Intervention de M. SOUCHET, parent d'élève, qui ne trouve pas normal que les effectifs en 4^{ème} soient à 29 élèves par classe.

Mme MICHEL HOUDIARNE, parent d'élève, est sceptique sur la qualité des enseignements dans une classe de 29 élèves quant au bruit etc...

M. PERIVOLAS : je peux entendre votre inquiétude sur le niveau 4^{ème} mais nous avons prévu des moyens pour pallier les effectifs chargés :

- des heures marges sont prévues.
- en sciences et en langues vivantes – des groupes sont créés.

Comme dans l'ensemble des établissements, il y a des effets seuil et nous nous devons de respecter les règles qui fixent les effectifs maximum.

Avant de passer au vote M. PERIVOLAS rappelle que le vote porte sur la répartition de la dotation horaire et non sur l'enveloppe.

Vote possible s'il y a des créations ou suppressions de postes. Un vote contre lorsqu'il est systématique risque de ne pas être entendu.

Des efforts sur la dotation globale sont faits au niveau académique, départemental et de l'établissement mais ceux-ci produisent toujours le même résultat : votre insatisfaction.

M. MAYRAS intervient : Il n'y a pas forcément corrélation entre les effectifs et les résultats surtout si la pédagogie n'est pas adaptée aux difficultés que peut rencontrer chaque élève.

Il est bon de rappeler que les résultats au DNB de juin 2016 ont été les meilleurs jamais obtenus 98.6% alors que nous avons 30 élèves par classe.

Mme DIAZ informe que les enseignants ne sont pas satisfaits de la dotation horaire.

M. PERIVOLAS demande confirmation « Tous les enseignants de l'établissement ? »

Mme DIAZ : enfin ceux qui ont participé au conseil pédagogique, commission permanente et conseil d'administration, ceux qui s'investissent pour leur établissement.

M. LOCHE ne remet pas en cause le travail du chef d'établissement mais n'est pas d'accord avec la dotation globale. Lecture d'une déclaration des élus enseignants (annexée au compte rendu)

Mme DELHOUME : nous n'avons que ce moyen pour montrer notre insatisfaction.

Suspension de séance demandée par les représentants des parents d'élèves.

Vote à bulletin secret

Nombre de votants : 25

Pour : 8

Contre : 10

abstention : 7

M. PERIVOLAS propose la convocation d'un nouveau conseil d'administration.

Les enseignants, les agents, les parents d'élèves, les élèves ne souhaitent pas un nouveau conseil d'administration et bien sûr n'ont aucune nouvelle proposition à faire sur la répartition de la dotation globale.

DNB 2017

Proposition des modalités d'évaluation de l'épreuve orale au DNB : (en annexe)

- Evaluation du socle commun 400 points
- Epreuves écrites 200 points
- Epreuve orale 100 points

L'épreuve orale aura lieu le vendredi 16 juin 2017, le rattrapage le jeudi 22 juin 2017.

Chaque élève sera destinataire d'une convocation lui indiquant le jour, l'horaire, la salle et le jury ainsi que les pièces obligatoires à présenter.

Un tuteur suivra 4 à 5 élèves afin de les accompagner à l'oral.

3-Quelques informations :

- Service civique : arrêt de Margot Arzac car, pour elle, le contact avec les élèves est très difficile. La Direction lui a proposé d'autres missions moins en contact avec les élèves comme : de l'archivage de documents administratifs, aide au secrétariat, au CDI, assister et observer une enseignante en classe d'ULIS ou groupe atelier VDM. Margot après un essai d'une semaine a préféré démissionner.
- Intervention prévention :
 - Agiroute - cette association avec Mathieu accidenté de la route, est intervenue auprès de tous les

élèves de 3^{ème}.

- Risques Internet 4^{ème} par l'équipe mobile du Rectorat
- Café des parents le 13.02.17 par l'équipe de Monod composée de 3 enseignants.
- Une intervention est prévue sur les AVC et les dangers des produits illicites notamment en lien avec les AVC – Intervenants : Docteur HEROUN et ROUMESTAND, urgentiste-chef de service de neurologie de l'hôpital de Montélimar.
- PSC1 sensibilisation de tous les élèves de 4^{ème}.
- Soutenance orale de tous les élèves de 3^{ème}. Les soutenances ont mobilisé nos partenaires notamment les parents d'élèves, les entreprises. Les retours sont très positifs.
- Soirée conte le 16.02.17 avec l'association Montélimar Mosaïque. Intervention qui permet à l'ensemble des parents de venir au collège. Monod tient à ouvrir l'établissement aux associations permettant de créer du lien y compris avec les futurs parents d'élèves – actuellement dans les écoles primaires – toutes les écoles seront informées de la soirée contes.
- Repas Mosaïque le 16.05.17 dans le cadre du mois de la citoyenneté sur Montélimar.
- Les journées des talents ⇒ Vie scolaire

Mme GUERIN nous informe qu'il y avait de nombreux inscrits afin de participer dans le cadre du parcours citoyen à plusieurs ateliers comme : le chant, le théâtre, la danse, le dessin, la magie, du sport etc...

M. PERIVOLAS remercie la vie scolaire et les CPE pour ces 2 journées qui ont permis aux élèves de montrer leurs qualités – donc ils se sentent mieux au collège – j'espère que d'ici juin d'autres journées seront organisées.

Travaux dans le collège :

- Réseau informatique du 04.01 AU 17.02.17 – risques de coupures.
M. PERIVOLAS souligne l'efficacité et la discrétion de l'entreprise Contact Electricité et tient à ce que cela soit transmis aux responsables du conseil Départemental comme des entreprises.

Travaux réalisés par les élèves de SEGPA du collège :

- Mises en place de barrières pour éviter la dégradation des espaces verts par les élèves et les personnels, travaux réalisés par les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA du champ habitat encadrés par Jean-Charles MAYRAS – contractuel.
- Pose des tables de ping pong - dotation du Conseil Départemental.
- Aménagement des vestiaires élèves de l'atelier habitat.
- Mise en commun de l'outillage atelier habitat.

Travaux à venir :

- Chantier luminaire de l'atelier HAS
- Cloisons à ouvrir entre salle technologie/Atelier HAS et salle lingerie/Atelier HSA.
- Bâtiment B – création de siphon d'évacuation dans les sanitaires filles et garçons.
- Bâtiment C – Zone d'entreposage des containers – accès vide sanitaire.
- Logements de fonction – travaux d'isolation
- Signalétique générale du collège

4-Questions diverses :

Mme TORLET nous informe qu'elle a assisté à une réunion à l'école des champs sur le thème « présentation de la vie au collège ». Présentation faite par le Principal et la CPE du collège

M. Duras.

Mme TORLET a été choquée par le dénigrement systématique du collège Monod.

Elle a parlé des bons résultats au DNB du collège Monod, la réponse aurait été « on fait dire ce que l'on veut aux chiffres ».

M. PERIVOLAS précise que le principal arrive d'une autre académie, il veut valoriser son établissement. Le collège Duras qui bénéficie du renforcement de son attractivité par la nouvelle sectorisation a suffisamment d'attrait sans avoir à dénigrer le collège G. Monod.

M. PERIVOLAS précise qu'il a rencontré son collègue de Duras qui reconnaît avoir été maladroit.

- Problème du contournement de la carte scolaire, notamment pour l'école des champs.

M. PERIVOLAS rappelle que ce sont les Directions des écoles primaires qui contrôlent l'exactitude des adresses des élèves, avant saisie sur Affelnet.

M. PERIVOLAS remercie l'assemblée.

La séance est levée à 19h50

A Montélimar, le 09-02-2017

Le Président

M. PERIVOLAS



A blue circular stamp of the Collège Gustave Monod, Montélimar, is partially visible behind the signature.

La secrétaire de séance

Mme FABRE



Collège MONOD DG 2017

DOTATION GLOBALE : 718h : 673hp+45Hsa

provisoire

Rappel :	DGH R2010= 648h: 620hp + 50hsa	7.70%	
	DGH R2011= 649h: 622hp + 47hsa	7.24%	
	DGH R2012= 656h: 611.5hp +44.50hsa	6.80%	
	DGH R2013 =717h: 672.5hp + 44.5hsa	6.20%	
	DGH R2014 =732.5h: 692hp + 40.5hsa	5.53%	
	DG R2015 =702h: 667.5hp+34.50hsa et 9.5hsa idd+12IMP	4.91%	(total hp+hsa=711.50h)
	DG R2016 =715h: 667 hp+48hsa + 8IMP	7.19%	
	DG R2017 =718h: 673 hp +45hsa + 8IMP	6.66%	

Effectifs prévisionnels :

6^e : 164 élèves
5^e : 141 élèves
4^e : 148 élèves
3^e : 126 élèves

6 divisions soit 27.3 él par div
6 divisions soit 23.5 él par div
5 divisions soit 29.6 él par div
5 divisions soit 25.2 él par div

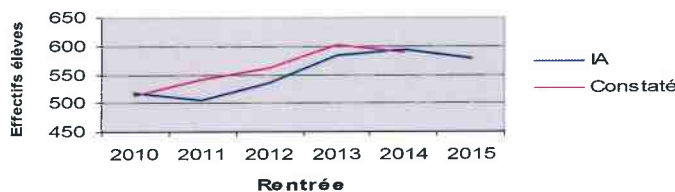
579 élèves

22 divisions soit 26.3 él par div

Rappel d'effectifs :

R2010 : Prévision clg : 571	IA : 519 élèves	Constaté = 514 élèves
R2011 : Prévision clg : 506	IA : 506 élèves	Constaté = 542 élèves
R2012 : Prévision clg : 537	IA : 537 élèves	Constaté = 562 élèves
R2013 : Prévision clg : 598	IA : 583 élèves	Constaté = 590 (603 en fin d'année)
R2014 : Prévision clg : 594	IA : 594 élèves	Constaté = 584 (actuellement 589)
R2015 : Prévision clg : 582	IA : 580 élèves	Constaté = 586 (actuellement 583)
R2016 : Prévision clg : 579	IA : 573 élèves	Constaté = 567 (actuellement 578)

Prévisions effectifs



Rappel :

La priorité académique qui relaie la politique Nationale, se porte sur l'accompagnement des élèves en difficulté. Trop d'élèves sortent de notre système scolaire sans aucune qualification.

Rappel des 3 objectifs de notre futur contrat 2015-2019 :

- Valoriser le Mieux vivre ensemble
- Guider chaque élève vers sa réussite et répondre à ses besoins
- Motiver et responsabiliser les élèves les plus en difficulté

Pour cela nous disposons de **26h élèves x 22 divisions = 572h**

3 h x 22 divisions = 66h soit un total de **638h**

ULIS 42h soit un total de **680h**

UNSS 15h + 5 h labo sciences 20h soit **700h**

Politique établissement = 18h soit un total de **718h**

Sans ULIS de **676h**

579	BESOINS												MOYENS					Observation			
	6eme	5eme	4eme	3eme	A	B	C	D	D	E	F	G	H	I	J	L					
	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t					
Effectifs	164	141	148	126																	
Divisions	6	6	5	5																	
Eff/Div	27,3	23,5	29,6	25,2																	
Nbre Gr Labo	8	6	7	5																	
Effectif moy/Gr	20,5	23,5	21,1	25,2																	
Gr AG	6	6	5	5																	
Eff moy/Gr/Ag	27,3	23,5	29,6	25,2																	
N Gr All	1	1	1	1																	
LV2(aital/Esp)	1ait+1ital+4esp 1ait+1ital+5 Esp 1ait+1ital+4 Esp																				
Gr Esp	4																				
Effectif moy/Gr	24,3																				
MATERES	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t	h/d	h/t					
français	4,5	27	4,5	27,0	4,5	22,5	4,0	20,0													
Latin/Grec			1	1,0	4	4,0	2,0	2,0													
PPRE/Aide/PP3e	0	0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0													
Maths	4,5	27	3,5	21,0	3,5	17,5	3,5	17,5													
Aide/PPRE/PP3e	0	0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0													
Hist/Géo	3	18	3	18,0	3	15,0	3,5	17,5													
Educ Civique	0	0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0													
Techno	1,5	12,0	1,5	9,0	1,5	10,5	1,5	7,5													
SVT	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0													
	1,5	12	1,5	9,0	1,5	10,5	1,5	7,5	3	42,0	1	43,0	3	0	54	-11,0	14,0	3,0	3,0		
Ph/Ch	1	8	1,5	9,0	1,5	10,5	1,5	7,5	2	37,0	2	37,0	2	0,0	36	1,0	8,0	9,0	9,0		
Arts plastiques	1	6	1,0	6,0	1	5,0	1,0	5	0	22,0	2	24,0	1	0	18	6,0	-4,0	2,0	2,0		
Educ Mus	1	6	1	6,0	1	5,0	1,0	5		22,0	0	22,0	1	0	18	4,0	-4,0	0,0	0,0		
EPS	4	24	3,0	18,0	3	15,0	3,0	15	15,0	87,0	4	91,0	4	0	80	11,0	-6,0	5,0	5,0		
Anglais LV1	4	24	3,0	18,0	3	15,0	3,0	15		72,0		77,0	5		90	-13,0	18,0	5,0	5,0		
Bilangue	0	0	0	0,0	0	0,0	0,0	0		0,0											
Italian LV2		2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5		7,5	0,5	8,0	1	-3	15	-7,0	7,0	0,0	0,0		
Allemand: LV1	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5		7,5		7,5	0	0	0	7,5	-7,5	0,0	0,0		
Espagnol LV2		2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	10	32,5	3	35,5	2	0	36	-0,5	0,0	0,5	0,5		
ULIS										42,0		42,0	2		42	0,0	0,0	0,0	0,0		
Heures diverses		0	0,0						3	3,00	3,00	3,00			0	3,0	3,0	3,0	3,0		
TOTAL	28,5	166,5	29,5	154,5	35,0	148,0	33,0	134,5	23,00	668,5	52,50	718,00	39,0	-25,0	691,0	27,0	16,5	44,5	44,5	0	44,5
Remarques:	Nbr élév Bilangue: 6°:20 --5e:8 --4e: 15 --3e : 14																				
Nbr élèves latin: 5°: 25	Nbr élèves Italiens= 5°:25 -- 4°: 24 -- 3° : 21																				
Nbr élèves latin: 5°: 25	Nbr élév Espagnol =5e:105 --4°: 114 --3°:104																				
	EPS : 15h UNSS avec SEGPA																				
	HP=																				
	% HSA=																				
	719,0																				
	673,5																				
	6,58																				

Observation
 (-3 Mme Berthaud)
 (-9h M. Marley)+ -4 M. Peynet
 CSD 8h SEGPA+CSD 6h Dieulefit
 CSD de 8h SEGPA
 CSR 4h Suze?
 CSR 4h Dieulefit
 CSR 8 ?
 SEGPA besoins 18h
 CSD 7h A. Borne?
 CSR 7.5h Dieulefit?

COLLEGE GUSTAVE MONOD – 26200 MONTELIMAR

D.G SEGPA- rentrée 2017

DG : 247.40 → HP : 232h50 HSA : 0h Synthèse : 14h90

Synthèse : 14.90h x 36semaines = 536.40Hse => 536.40/9profs => 1h7/Profs/semaines

Divisions	Effectif max	Effectifs prévus							Heures/ classe	Heures totales/Gr
		R2011	R2012	R2013	R2014	R2015	R2016	R2017		
									R2016	
1 classe de 6 ^{ème}	16	11	11	15	16	16	13	16	-26	26h
2 classes de 5 ^{ème}	32	21	26	21	24	24	27	21	-26	52h
2 classes de 4 ^{ème}	32	25	31	23	23	26	32	29	-28	68h00 (+
2 classes de 3 ^{ème}	32	28	24	19	23	24	31	31	-31,50	12h00gr)
										87h00
										(+24h00gr)
										+3h00 UNSS
	112	85	92	78	86	89	103	97	-111.50	233h + 3h UNSS

PROPOSITIONS

	Matière	Heures disciplines	total	Nombre postes support	Apports	HSA	Observations
PE	Français	30.5					
	Maths	25.5					
	Hist/Géo	19					
	Module	5					
	Sciences et techno	7	105	5	105	0	
	Arts plast	14/14					
	Anglais	4/22					
	Autre						
	Total		105		105		
	Anglais	18/22	18			0	CSR du Clg Général 18 h
	EPS	22	22	1	20	0	3h UNSS données sur Clg 2h CSR Clg Général
	SVT	8	8	0		0	CSR Clg 8
	Sc. Phys	8	8	0		0	CSR Clg 8
	Techno			0	0		
	Ens. Prof.	72	72	4	72	0	
		233	233		233	0.00	

Conseil d'administration du collège Monod du 7 février 2017

Déclaration des élus enseignants :

Nous ne sommes pas satisfaits de la dotation horaire du collège de cette année.

Selon les prévisions sur lesquelles elle a été établie, les classes de quatrième auront l'an prochain des effectifs de 29 ou 30 élèves et ce, sans prendre en compte les élèves d'ULIS qui y seront intégrés éventuellement accompagnés d'AVS.

Nous ne contestons pas la nature de la répartition qui a été faite en dialogue avec les équipes enseignantes.

Nous souhaitons simplement avoir les moyens nécessaires à la création d'une classe supplémentaire de quatrième.

L'épreuve orale du DNB se déroulera selon les modalités et l'organisation suivante :

- Date :** Vendredi 16 juin 2017
- Rattrapage :** Jeudi 22 juin 2017
- Convocation :** Chaque candidat sera destinataire d'une convocation officielle lui indiquant le jour, l'horaire, la salle et le jury ainsi que les pièces obligatoires à présenter. En cas d'absence justifiée par les responsables légaux et validée par le président du jury, le candidat recevra une nouvelle convocation comportant les mêmes champs que précédemment.
- Choix du projet :** Le candidat choisit et élabore son projet en s'appuyant sur les thèmes suivants :
- Parmi les E.P.I étudiés tout au long du cycle 4
 - Parmi les Parcours Educatifs tout au long du cycle 4
 - Parcours Educatif Artistique et Culturel
 - Parcours Santé
 - Parcours Citoyen
 - Parcours Avenir

Les élèves suivant des dispositifs scolaires particuliers choisiront le :


- *Parcours Avenir*

Chaque candidat propose, selon un calendrier établi, son choix de sujet à son enseignant référent. Par délégation du président du jury, l'enseignant validera ou pas ce choix et guidera le candidat pour l'amener à bien définir son projet.

- Suivi des élèves :** Les candidats sont informés de l'ensemble des modalités de l'examen par les enseignants du collège. Ils construisent leur projet grâce à un document « guide ». Tous les élèves auront un enseignant référent qui s'assurera, notamment pour les élèves les plus en difficulté, du bon déroulement de leurs démarches.
- Jury :** Chaque jury est composé de deux enseignants. Le président du jury pourra, le cas échéant, autoriser qu'un autre personnel puisse être membre du jury.

Modalités : L'épreuve orale s'organise en deux parties :

- *L'exposé*
 - *5 minutes* *si candidat individuel*
 - *10 minutes* *si candidats en équipe 2 ou 3*
- *L'entretien*
 - *10 minutes* *si candidat individuel*
 - *15 minutes* *si candidats en équipe 2 ou 3*

 Dans le cas de candidature en « équipe », le jury sera particulièrement attentif à l'équilibre de la prise parole et de l'investissement de chacun. La note finale prendra en compte des compétences liées au travail de groupe.

Evaluation : L'épreuve orale est évaluée sur 100 points selon les deux parties suivantes :

- Maitrise de l'expression orale 50 points
- Maitrise du sujet 50 points

La grille d'évaluation finale est proposée par l'équipe enseignante puis validée par le président du jury. Elle est portée à la connaissance des candidats dès validation.